

LE REGARD

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES



Contact : +234 821366666/822950000 Site: www.leregard.info Prix Kinshasa: 2500Fc
N° RCCM : CD/KNG/RCCM/20-B-01232 ID.NAT : 01-83-N61739N N°D'IMPÔT : A2034863S

LA LOI ET L'EXEMPLE OUBLIÉS SUR LE BITUME KINOIS

Kabuya et Mbikayi^{P2} à moto sans casque

Samedi à Kinshasa, l'image a fait tache. Les députés nationaux Augustin Kabuya et Steve Mbikayi, ainsi que le motard qui les transportait, ont été filmés à moto, tous trois sans casque. La scène, revendiquée pour l'adhésion de Mbikayi à la coalition C4 lancée par Kabuya, vire au symbole. Le contraste est saisissant. Quelques semaines plus tôt, le gouvernement provincial rendait le casque obligatoire pour conducteurs et passagers sous peine de sanction, pour endiguer la mortalité routière.



Judith Suminwa prêche Juliana Lumumba à Paris^{P3}



Un appel à soutenir la candidature de la fille de Patrice Emery Lumumba, premier Premier ministre de la République démocratique du Congo, Juliana Lumumba à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie a été lancé samedi 23 mai 2026 à Paris, lors d'un échange entre la Première ministre et la diaspora. «À chacun d'entre vous, dans vos différents milieux, je demande de porter cette candidature, d'en parler autour de vous, car c'est ainsi que se créera une dynamique favorable. C'est cette mobilisation collective qui permettra à tous nos partenaires, particulièrement ici en France, de parler d'une seule voix pour soutenir Mme Juliana dith Suminwa..

LA LOI ET L'EXEMPLE OUBLIÉS SUR LE BITUME KINOIS

Kabuya et Mbikayi à moto sans casque

Samedi à Kinshasa, l'image a fait tache. Les députés nationaux Augustin Kabuya et Steve Mbikayi, ainsi que le motard qui les transportait, ont été filmés à moto, tous trois sans casque. La scène, revendiquée pour l'adhésion de Mbikayi à la coalition C4 lancée par Kabuya, vire au symbole.

Le contraste est saisissant. Quelques semaines plus tôt, le gouvernement provincial rendait le casque obligatoire pour conducteurs et passagers sous peine de sanction, pour endiguer la mortalité routière. Quand deux responsables politiques, notamment le secrétaire général de l'UDPS et l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, bafouent publiquement une règle dont sont censés faire respecter, l'incivisme ne ressemble plus à une négligence, mais à un mépris des règles imposées aux autres.

Rappelons que lors d'un Conseil des ministres l'année dernière, le Président de la République, Félix Tshisekedi avait exigé: port obligatoire du casque pour le conducteur et le passager, identification rigoureuse des motos pour assurer leur traçabilité, limitation de leur champ de circulation aux zones périphériques, et la transmission d'un rapport mensuel au Conseil des ministres sur l'évolution de la situation.

AKM/AfricaNews



Ebola: le gouvernement annonce un total cumulé de 101 cas

La 17^e épidémie d'Ebola en RDC progresse à une vitesse inquiétante. Dans son rapport de situation publié ce dimanche 24 mai, le gouvernement congolais confirme un total cumulé de 101 cas d'Ebola enregistrés au 23 mai. En seulement vingt-quatre heures, dix nouveaux cas ont été détectés, dont neuf dans la zone de santé de Mongbwalu, en Ituri, et un à Katwa, au Nord-Kivu.

Le bilan humain continue de s'alourdir avec 10 décès confirmés, tandis que 904 cas suspects et 119 décès suspects ont déjà été recensés dans trois provinces et onze zones de santé touchées par l'épidémie.

L'Ituri demeure l'épicentre de cette nouvelle flambée meurtrière. Les zones de santé de Rwampara (32 cas), Bunia (24 cas) et Mongbwalu (19 cas) figurent parmi les plus affectées, faisant craindre une propagation rapide de la maladie dans l'est du pays.

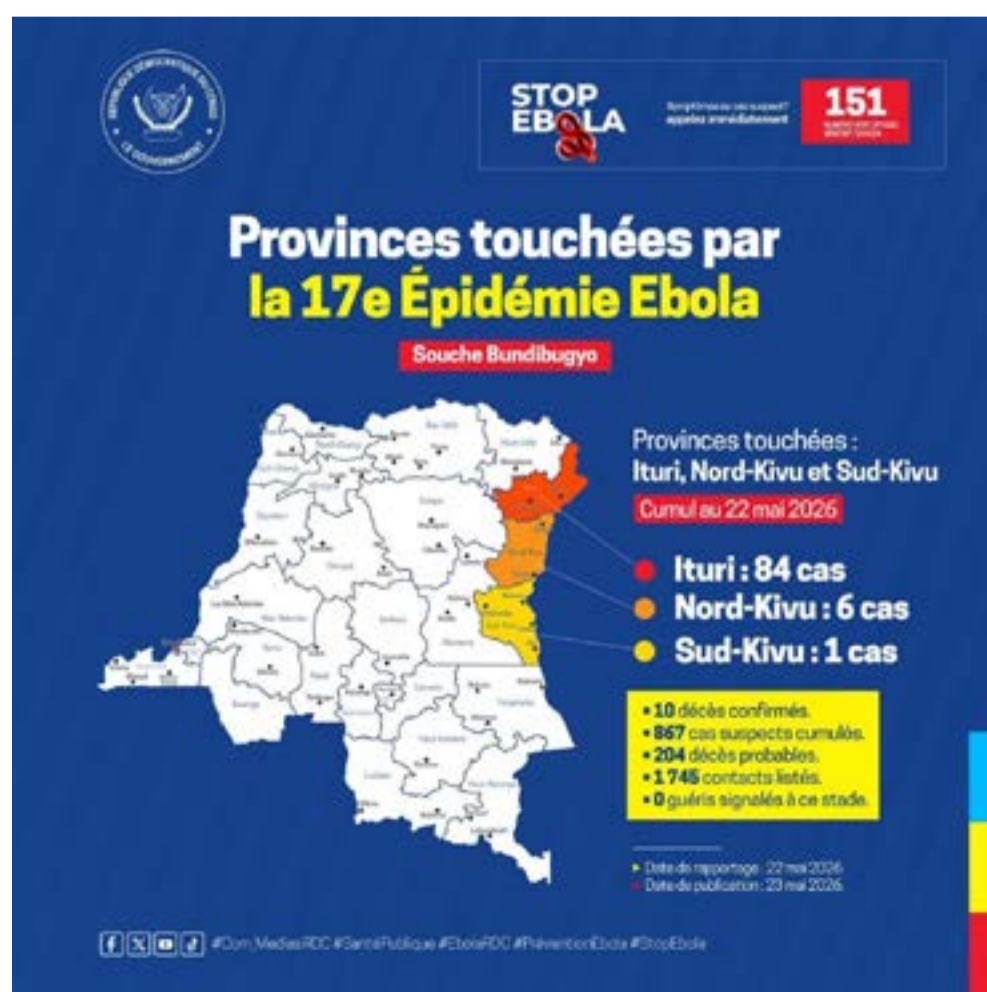
contacts reste extrêmement faible. À l'échelle nationale, seulement 20 % des contacts identifiés sont effectivement suivis par les équipes sanitaires.

Le rapport fait état de 1 394 contacts non vus, un chiffre préoccupant qui complique davantage les efforts de riposte.

À ce stade, aucune guérison n'a encore été signalée, accentuant l'inquiétude des populations et des autorités sanitaires face à une épidémie qui pourrait rapidement devenir incontrôlable si des mesures urgentes ne sont pas renforcées.

Depuis 1976, date de la première apparition du virus Ebola en RDC, le pays fait régulièrement face à des résurgences meurtrières. Mais, cette 17^e épidémie intervient dans un contexte déjà fragilisé par l'insécurité, les déplacements de populations et les difficultés d'accès aux soins dans l'est du pays.

Plus alarmant encore, le suivi des



ÉLECTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Judith Suminwa prêche Juliana Lumumba à Paris

Un appel à soutenir la candidature de la fille de Patrice Emery Lumumba, premier Premier ministre de la République démocratique du Congo, Juliana Lumumba à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie a été lancé samedi 23 mai 2026 à Paris, lors d'un échange entre la Première ministre et la diaspora. « À chacun d'entre vous, dans vos différents milieux, je demande de porter cette candidature, d'en parler autour de vous, car c'est ainsi que se créera une dynamique favorable. C'est cette mobilisation collective qui permettra à tous nos partenaires, particulièrement ici en France, de parler d'une seule voix pour soutenir Mme Juliana Amato Lumumba », a déclaré Judith Suminwa, Première ministre, dans un communiqué de la Primature.

Au cours de cet entretien interactif, la Cheffe du gouvernement a également rassuré les Congolais de l'étranger sur sa volonté d'intégrer pleinement la diaspora dans la dynamique de reconstruction et de transformation du pays, sous l'impulsion du Chef de l'État Félix Tshisekedi. Dans un discours empreint de patriotisme et d'optimisme, elle a insisté sur le retour progressif de la RDC sur la scène internationale.

« Pendant longtemps, on ne parlait plus de la République démocratique du Congo. Le monde ne nous connaissait plus réellement. Pourtant, nous sommes un grand pays. Aujourd'hui, nous sommes en train de redevenir le grand Congo que nous devons être. Et pour y parvenir, nous avons besoin de tout le monde : des Congolais vivant au pays, mais aussi et surtout de vous, membres de la diaspora, parce que vous êtes notre vitrine à l'extérieur », a-t-elle affirmé.

Les retombées diplomatiques de l'accord de Washington

La question sécuritaire et les retombées diplomatiques des accords conclus à Washington ont également occupé une place importante dans les échanges. La Cheffe du Gouvernement a estimé que les premiers effets de ces démarches diplomatiques étaient déjà perceptibles sur la scène internationale.

« Cet accord obtenu sur le plan sécuritaire commence déjà à produire des effets. Vous voyez aujourd'hui les conséquences diplomatiques et les sanctions qui frappent le Rwanda. Ce n'est pas un hasard. Au-



jourd'hui, les choses changent. La RDC revient dans les grandes discussions internationales. Et l'accord de Washington est aussi une preuve que notre pays retrouve progressivement sa place. Les accords signés aux États-Unis n'ont pas vendu le pays, contrairement à ce que clament les rumeurs », a-t-elle soutenu.

Au nombre des préoccupations de la diaspora, il y a également la problématique de l'obtention des passeports, la situation sanitaire, l'emploi des jeunes, mais aussi les grands projets d'infrastructures en cours. La Première ministre a notamment mis en avant les travaux de la rocade, quelle consi-

dère comme un chantier stratégique pour l'avenir de la capitale congolaise.

« La rocade va permettre non seulement de désengorger la circulation, mais aussi d'améliorer l'évacuation des eaux, réduire les inondations et accompagner l'expansion moderne de la ville », a-t-elle expliqué.

Accompagnée de plusieurs membres du Gouvernement, notamment la ministre des Affaires étrangères, Coopération internationale, Francophonie et Diaspora congolaise, le ministre de la Communication et Médias ainsi que le ministre délégué en charge

de la Francophonie et de la Diaspora congolaise, Judith Suminwa a réaffirmé la disponibilité de son Gouvernement à travailler étroitement avec les Congolais établis à l'étranger.

Cette rencontre, ponctuée de moments de proximité et de nombreux échanges directs avec les participants, a illustré la volonté du Gouvernement congolais de renforcer les liens avec sa diaspora, considérée comme un partenaire stratégique dans le développement et le rayonnement de la RDC.

René Kanzuku

Fin de la crise entre l'Assemblée provinciale et l'exécutif du Sud-Kivu

La crise institutionnelle qui opposait depuis plusieurs mois l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu à l'exécutif provincial du Sud Kivu est désormais conjuguée au passé. Un accord de paix et d'entente a été signé samedi 23 mai 2026 à Kinshasa, entre les différentes parties, mettant ainsi fin à des tensions marquées notamment par une motion de censure contre le gouverneur de la province.

La signature de cet accord est intervenue à l'issue de discussions organisées au Palais du Peuple, sous la présidence du deuxième vice-président du Sénat et notable du Sud-Kivu, Norbert Basengezi Katintima. Plusieurs figures politiques nationales et provinciales ont pris part aux échanges, notamment le président de l'Assemblée nationale, des sénateurs, des députés nationaux et provinciaux du Sud-Kivu, ainsi que des représentants du gouvernement central et des partis politiques.

Ces concertations ont permis de rapprocher les positions entre l'Assemblée provinciale, le gouverneur et le vice-gouverneur, après plusieurs semaines de tensions.

« L'accord de la Pentecôte » pour tourner la page des divisions

Pour Norbert Basengezi Katintima, cet accord, qualifié d'« accord de la Pentecôte », marque une étape importante dans la recherche de la stabilité politique dans la province.

« Nous célébrons comme Sud-Kivu cet accord de paix et d'entente. Il y avait des conflits qui nous déchiraient, mais aujourd'hui nous nous sommes entendus entre les députés provinciaux, le gouverneur et son vice-gouverneur. Le Chef de l'État nous a demandé de nous concentrer sur ce qui nous unit et de laisser de côté ce qui nous divise », a-t-il déclaré.

Deux documents majeurs ont été signés à cette occasion : un code de bonne conduite et un acte d'engagement entre les députés provin-

ciaux et l'exécutif. Ces textes visent à encadrer les relations institutionnelles et à promouvoir une gouvernance apaisée dans la province.

Un appel à la responsabilité en période de crise sécuritaire

Le deuxième vice-président du Sénat a également insisté sur la nécessité d'éviter les conflits politiques internes, dans un contexte déjà marqué par des défis sécuritaires.

« Il était honteux et confus pour nous de commencer une guerre politique dans une autre guerre », a-t-il souligné, appelant à mettre fin aux divisions.

La question de la motion de censure

Concernant la motion de censure initiée contre le gouverneur, notamment pour des accusations de mauvaise gestion, Norbert Basengezi Katintima a tenu à rappeler que les règles de fonctionnement de l'Assemblée provinciale doivent être respectées.

Il a précisé que ce type de démarche reste encadré par une procédure légale clairement définie, suggérant ainsi que toute action parlementaire devra désormais se conformer strictement au cadre institutionnel.

Avec la signature de cet accord, les autorités espèrent un retour au calme et à la coopération entre les institutions provinciales. L'objectif affiché est de créer un climat favorable à la bonne gouvernance et au développement du Sud-Kivu.

Après plusieurs semaines de tensions, les regards sont dorénavant tournés vers la mise en œuvre effective des engagements pris, condition essentielle pour éviter une nouvelle crise et renforcer la stabilité institutionnelle dans la province.

René Kanzuku



FORUM INTERNATIONAL CONGO-CANADA

Ottawa et Kinshasa renforcent leur partenariat économique



Le Forum International Congo-Canada a réuni à Ottawa, au Canada, des représentants gouvernementaux, entrepreneurs, investisseurs, membres de la diaspora et acteurs institutionnels autour des enjeux de coopération économique entre le Canada et la République démocratique du Congo. Organisé comme une plateforme d'échanges et de réflexion stratégique, cet événement qui s'est déroulé pendant deux jours, soit du vendredi 22 au samedi 23 mai 2026, a permis aux participants d'aborder les opportunités d'investissement, les défis du climat des affaires ainsi que les perspectives de développement entre les deux pays. Au cœur des discussions : la volonté affichée de repositionner la RDC comme un partenaire économique majeur en Afrique centrale, notamment dans les secteurs des mines, de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures.

Une RDC tournée vers la transformation locale

Lors des différentes conférences et panels, plusieurs intervenants ont in-

sisté sur la nécessité pour la RDC de dépasser son rôle historique de fournisseur de matières premières brutes. Les échanges ont notamment porté sur la valorisation locale des ressources minières stratégiques telles que le cobalt, le lithium et le cuivre, des minerais devenus essentiels dans le contexte mondial de transition énergétique et de développement technologique. Le potentiel hydroélectrique du pays, le développement de l'agro-industrie ainsi que la modernisation des infrastructures de transport et de télécommunications ont également été présentés comme des axes prioritaires pour attirer les investisseurs étrangers.

Réformes économiques et climat des affaires

Présent à Ottawa, le ministre congolais du Commerce extérieur, Julien Paluku Kahongya, a défendu les réformes engagées par le gouvernement congolais afin d'améliorer l'environnement des affaires et de renforcer la sécurité juridique des investissements. Selon les autorités congolaises, plusieurs

mesures sont actuellement mises en œuvre pour moderniser le cadre réglementaire, faciliter les investissements et encourager l'industrialisation locale.

De son côté, le Directeur général de la Direction générale des impôts -DGI-, Barnabé Muakadi Muamba, a présenté les mécanismes fiscaux et les dispositifs incitatifs destinés à rassurer les investisseurs étrangers intéressés par le marché congolais.

La Francophonie économique au centre des ambitions

Le forum a également permis d'aborder les enjeux de la Francophonie économique à l'approche du Sommet de la Francophonie prévu à Ottawa en 2028. Plusieurs intervenants ont évoqué l'importance de renforcer les relations économiques entre les pays francophones et de construire des partenariats durables autour de l'innovation, du commerce et du développement. Dans ce contexte, la RDC entend jouer un rôle plus actif au sein de l'espace francophone international, notam-

ment grâce à son potentiel démographique, économique et culturel.

Une diaspora appelée à jouer un rôle clé

La diaspora congolaise du Canada a été présentée comme un acteur stratégique du rapprochement entre les deux pays. Présente dans plusieurs grandes villes canadiennes, cette communauté est perçue comme un levier important pour le transfert de compétences, le développement entrepreneurial et la création de passerelles économiques entre Ottawa et Kinshasa. Entre espoirs économiques, ambitions diplomatiques et volonté de renforcer les échanges bilatéraux, le Forum International Congo-Canada aura surtout permis d'ouvrir le débat sur les conditions nécessaires à une coopération durable et mutuellement bénéfique entre les deux nations.

Myrthe Ekuba depuis Ottawa

Bemba représente Tshisekedi à l'investiture du nouveau président béninois

Représentant le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, Jean-Pierre Bemba, a pris part ce dimanche 24 mai 2026 à Cotonou, à la cérémonie solennelle d'investiture du nouveau Président de la République du Bénin, Monsieur Romuald Wadagni.

À cette occasion, le ministre Jean-Pierre Bemba a transmis, au nom du Président de la République démocratique du Congo, ses chaleureuses félicitations au Président Romuald Wadagni, ainsi que ses vœux de plein succès dans l'accomplissement de sa mission au service du peuple béninois.

Il a également réaffirmé la volonté du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à renforcer les liens d'amitié, de fraternité et de coopération entre Kinshasa et Cotonou.

Romuald Wadagni a officiellement prêté serment ce dimanche devant la Cour constitutionnelle, devenant ainsi le 5ème président de la République du Bénin depuis 1990. La cérémonie d'investiture s'est déroulée au Palais des Congrès de Cotonou, marquant sa succession à Patrice Talon.

À ce poste, il succède à Patrice Talon qui a passé exactement 10 ans au pouvoir au Bénin, de son investiture le 6 avril 2016 à la fin de son mandat en mai 2026. Il a dirigé le pays pendant deux quinquennats consécutifs (Talon I et Talon II) et a récemment fait ses adieux à la nation béninoise

René Kanzuku



Le PAM intensifie sa réponse d'urgence contre Ebola dans l'Est du pays pour prévenir une crise régionale



Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) intensifie de toute urgence sa réponse d'urgence dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en étroite collaboration avec le Gouvernement, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires, afin de contenir l'épidémie d'Ebola avant qu'une crise sanitaire ne se transforme en catastrophe humanitaire de plus grande ampleur.

Le risque de propagation de la maladie demeure élevé et est exacerbé par l'insécurité persistante, les déplacements de populations et les mouvements transfrontaliers. Cette épidémie frappe des communautés déjà soumises à une pression extrême : 26,5 millions de personnes en RDC sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont près de 10 millions classées en phase de crise ou d'urgence dans l'est du pays.

« Cette flambée est une véritable course contre la montre », a déclaré David Stevenson, Directeur-pays du PAM en RDC. « Sans une action rapide, coordonnée et menée à grande échelle, une crise sanitaire pourrait rapidement aggraver une situation déjà marquée par une insécurité alimentaire et sanitaire critique, et évoluer vers une urgence humanitaire incontrôlable dans l'est de la RDC et au-delà. »

Acteur clé de la réponse, le Service aérien humanitaire des Nations unies

(UNHAS), géré par le PAM, permet l'acheminement d'une assistance vitale vers les communautés touchées, y compris dans les zones les plus reculées et difficiles d'accès. Le PAM a déjà facilité le transport de centaines d'agents de première ligne et d'acteurs humanitaires, ainsi que de plusieurs dizaines de tonnes métriques de fret médical essentiel vers les zones de première ligne. Bunia demeure le principal hub logistique, avec plus de 46 tonnes métriques de cargaisons reçues à ce jour et des fournitures essentielles déjà acheminées vers au moins 14 sites pour soutenir la riposte.

Le PAM intensifie également ses opérations et son assistance vitale au profit des populations les plus vulnérables dans les zones affectées, notamment à travers : Le déploiement d'aéronefs supplémentaires pour desservir les zones isolées ou difficiles d'accès ; L'augmentation de la fréquence des vols entre Kinshasa et Bunia, désormais assurés trois fois par semaine ; Le renforcement des capacités logistiques, avec des camions supplémentaires et des unités mobiles de stockage (MSU) pour gérer l'augmentation des volumes d'assistance; La réhabilitation de l'accès à des zones prioritaires telles que Mongbwalu, où la réparation d'une hélisurface facilitera prochainement les opérations aériennes; Le déploiement de personnel aéronautique additionnel pour coordonner les opérations et les transports entre

les différentes équipes de réponse ; L'extension de la surveillance médicale du personnel humanitaire au sein de la clinique du PAM à Bunia, afin de renforcer la détection précoce et la prévention des cas, en coordination étroite avec les autorités sanitaires nationales.

Parallèlement, le PAM augmente son assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence pour plus de 146 000 personnes dans la province de l'Ituri et les communautés affectées par Ebola. Cette assistance cible notamment les patients, les contacts, les ménages affectés et d'autres groupes vulnérables, afin de permettre aux familles de respecter les mesures de santé publique sans compromettre leur accès à la nourriture.

En l'absence de ressources alimentaires suffisantes, les ménages sont davantage susceptibles de retarder l'accès aux soins, de se déplacer à la recherche de revenus ou de ne pas respecter les mesures d'isolement, augmentant ainsi les risques de propagation.

« La lutte contre Ebola ne se limite pas aux soins médicaux », a ajouté Stevenson. « Elle nécessite également un accès à la nourriture, aux transports et à des solutions logistiques efficaces afin de permettre aux équipes de première ligne d'intervenir rapidement et aux familles affectées de respecter en toute sécurité les mesures de prévention. »

Le PAM déploie déjà une assistance vitale à grande échelle en Ituri dans le cadre de ses opérations plus larges, ayant atteint plus de 241 000 personnes au premier trimestre 2026, dont plus de 44 000 enfants de moins de deux ans ainsi que des femmes enceintes et allaitantes bénéficiant d'un appui nutritionnel. « La fenêtre d'opportunité pour contenir cette épidémie est étroite », a conclu Stevenson. « La réponse doit être immédiate et à l'échelle requise — dans les domaines de la santé, de la logistique et de l'assistance alimentaire — afin d'éviter des conséquences bien plus graves pour la RDC et la région. »

Le PAM a urgemment besoin de près de 175 millions de dollars américains pour les six prochains mois afin de poursuivre ses opérations vitales dans l'est de la RDC, ainsi que de 23 millions de dollars pour intensifier l'assistance logistique et alimentaire d'urgence à plus de 146 000 personnes en Ituri et dans les zones affectées au cours des trois prochains mois.

Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies est le plus grand organisme humanitaire au monde il sauve des vies en situations d'urgence et utilise l'assistance alimentaire pour ouvrir une voie vers la paix, la stabilité et la prospérité au profit de ceux qui se relèvent d'un conflit ou d'une catastrophe ou subissent les effets du changement climatique.

Forum international Congo-Canada: Isidore Kwandja décrypte un partenariat économique d'avenir



Le Forum International Congo-Canada marque un tournant historique dans les relations bilatérales entre Ottawa et Kinshasa. Loin des schémas d'aide traditionnels, cet événement pose les jalons d'un modèle de coopération moderne : un partenariat stratégique, durable et équitable. À travers des échanges denses, nous avons présenté la République Démocratique du Congo (RDC) sous son vrai jour, celui d'une terre d'opportunités majeures prête à intégrer pleinement les chaînes de valeur mondiales.

Transformer le potentiel en richesse partagée

La RDC refuse désormais d'être un simple réservoir de matières premières brutes. L'objectif partagé par les gouvernements et les opérateurs économiques est sans équivoque : transformer les ressources localement pour stimuler la création d'emplois et de richesses en RDC, tout en garantissant des rendements solides aux investisseurs canadiens. Les discussions ont mis en lumière quatre secteurs prioritaires : Mines et transition énergétique: Valorisation des minéraux critiques (cobalt, lithium, cuivre) indispensables à l'industrie technologique canadienne.

Énergie: Exploitation du gigantesque potentiel hydroélectrique congolais.
Agriculture: Développement de l'agro-industrie sur des millions d'hectares de terres arables.
Infrastructures: Modernisation des réseaux de transport et de télécommunications, leviers indispensables à l'expansion du commerce.

Réformes et incitations : un climat des affaires sécurisé

Pour concrétiser ces ambitions, la RDC déploie des arguments institutionnels forts. Représentant le gouvernement congolais à ce forum, le ministre du Commerce Extérieur, Julien Paluku Kahongya, a mis en avant une série de réformes structurelles majeures. Ces politiques visent à sécuriser les capitaux, moderniser le cadre législatif et stimuler l'industrialisation locale. L'assainissement du climat des affaires et la sécurisation juridique s'affirment désormais comme des garanties de transparence et de prévisibilité pour les entreprises canadiennes.

Sur le plan fiscal, le Directeur Général de la Direction Générale des Impôts (DGI), Barnabé Muakadi Muamba, a exposé les mesures in-

citatives et transparentes spécialement conçues pour attirer les investisseurs étrangers. En simplifiant les procédures et en offrant des régimes préférentiels clairs, la DGI s'impose comme un partenaire de confiance pour sécuriser et accompagner le déploiement des capitaux canadiens.

Cap sur Ottawa 2028 : la Francophonie économique en action

En tant que Directeur honoraire des IXes Jeux de la Francophonie, nous encourageons fortement l'axe stratégique Ottawa-Kinshasa à jouer un rôle moteur dans la promotion d'une Francophonie économique forte, véritable vecteur de développement pour notre espace commun.

Cette dynamique s'inscrit en ligne droite vers le XXI^e Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Ottawa en 2028, un rendez-vous qui sera essentiellement axé sur l'économie. La RDC, qui ambitionne légitimement de prendre le leadership de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), sait qu'elle peut compter sur le Canada – fort de ses trois voix au sein de l'institution – pour soutenir l'élection du prochain Secrétaire général et bâtir ce bloc économique francophone d'avenir.

La diaspora canadienne : le maillon fort du codéveloppement

Le véritable catalyseur de cette nouvelle ère est la diaspora congolaise établie au Canada. De Montréal à Vancouver, en passant par Toronto, Ottawa et Calgary, cette communauté vibrante regorge de talents, de scientifiques, d'entrepreneurs et de cadres de haut niveau.

Cette diaspora dépasse le simple rôle de pont culturel : elle est un acteur économique de premier plan. Grâce à sa double culture et sa fine connaissance des réalités des deux pays, elle agit comme un facilitateur d'affaires naturel. Elle constitue le véhicule idéal pour le transfert de compétences, le codéveloppement et l'innovation technologique entre le Canada et la RDC.

En unissant l'expertise canadienne, les ressources congolaises et le leadership de la diaspora, le Forum International Congo-Canada ouvre la voie à une prospérité commune. L'histoire s'écrit maintenant, et les opportunités n'attendent que ceux qui osent bâtir l'avenir.

Isidore Kwandja Ngembo

Une nouvelle tentative d'attaque par drones à l'aéroport de Bangboka sème la panique à Kisangani



Un vent de panique a soufflé dimanche 24 mai en début de soirée à l'aéroport international de Bangboka, à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo. Selon des sources concordantes à Radio Okapi, deux drones armés ont tenté de viser les installations aéroportuaires, avant d'être neutralisés en plein vol par les Forces armées de la République démocratique du Congo.

Une attaque déjouée in extremis

D'après plusieurs témoignages, les deux engins ont été repérés alors qu'ils se dirigeaient vers la zone aéroportuaire. Grâce à la vigilance et à la réaction rapide des dispositifs de défense des FARDC, ces drones ont été interceptés avant d'atteindre leur cible.

Cette intervention a permis d'éviter des conséquences potentiellement dramatiques, même si les circonstances exactes de cette tentative d'attaque restent encore à élucider.

Une évacuation dans la panique

Au moment des faits, l'aérogare de Bangboka était particulièrement fréquentée. Des dizaines de passagers, accompagnateurs et membres du personnel s'y trouvaient lorsque l'alerte a été donnée.

Pris de court, plusieurs témoins évoquent une évacuation précipitée des lieux. Dans un climat de confusion, les usagers ont rapidement quitté l'aéroport pour rejoindre le centre-ville, craignant pour leur sécurité.

Cette situation a eu des répercussions immédiates sur le trafic aérien. Un vol d'une compagnie nationale en provenance de Kinshasa a été annulé à la dernière minute, illustrant l'impact direct de cet incident sur les activités aéroportuaires.

À ce stade, les autorités provinciales et militaires n'ont pas encore communiqué officiellement sur l'incident. Ce silence alimente les interrogations sur les auteurs et les motivations de cette tentative d'attaque.

Une série d'incidents préoccupants

Ce n'est pas la première fois que l'aéroport de Bangboka est ciblé. En février et en mars 2026, des attaques similaires impliquant des engins explosifs

avaient déjà été signalées. À chaque occasion, les forces armées avaient réussi à faire échouer les tentatives.

Alors que la situation semble pour l'heure sous contrôle, l'attaque de ce dimanche relance le débat sur la sécurisation des infrastructures stratégiques, notamment les aéroports, dans un contexte marqué par l'instabilité et la multiplication des menaces.

Facebook Light
AWARD 2026
ENVOYEZ VOS
Candidatures
» VIA  AU : +33 6 01 60 99 55 «

REPORTÉ
Facebook Light
AWARD 2026
ENVOYEZ VOS
Candidatures

La RDC, un carrefour des talents culturels sans cadres appropriés: Patrick Nzazi appelle le gouvernement à promouvoir la création artistique

Dans une interview accordée à Events-rdc, Patrick Nzazi, journaliste culturel, critique d'art, curateur et commissaire d'événements culturels, rappelle à l'Etat congolais son devoir dans la promotion culturelle. Pour lui, sans infrastructures adéquates de diffusion, il est difficile, voire, impossible de mettre en lumière ou de promouvoir une création artistique. Déjà, poursuit-il, il n'est pas évident pour un chorégraphe, metteur en scène, réalisateur, etc de penser à la création sans connaître où la diffuser au pays si pas solliciter une programmation auprès des partenaires de coopération culturelle internationale -Institut Français, Centre Wallonie-Bruxelles- et espérer un cachet de production avec toutes les conditions professionnelles nécessaires ou presque.

Dans un pays où la créativité musicale, chorégraphique, théâtrale et audiovisuelle est reconnue à l'échelle mondiale, comment expliquer que la RDC ne dispose toujours pas d'un réseau national de salles de spectacles et de studios d'enregistrement ultra modernes capables de soutenir durablement son immense production artistique et culturelle?

Il est vrai que depuis quelques années, il s'observe une visibilité accrue de la créativité ou production artistique RD-congolaise notamment dans les arts scéniques. Néanmoins, ce n'est pas qu'aujourd'hui qu'elle est reconnue mondialement même si le contexte change. Plusieurs facteurs entrent alors en jeu en vue de maintenir cet élan, à savoir l'organisation et la structuration du secteur depuis l'interne, c'est-à-dire au pays. Sans infrastructures adéquates de diffusion, il est difficile, voire, impossible de mettre en lumière ou de promouvoir une création artistique. Déjà, il n'est pas évident pour un chorégraphe, metteur en scène, réalisateur, etc de penser à la création sans connaître où la diffuser au pays si pas solliciter une programmation auprès des partenaires de coopération culturelle internationale -Institut Français, Centre Wallonie-Bruxelles- et espérer un cachet de production avec toutes les conditions professionnelles nécessaires ou presque.

Pourtant une création artistique a un coût. Prendre des mois en laboratoire en vue de créer une œuvre pour deux ou trois programmations démotive par-



fois la plupart des artistes rd-congolais avec qui nous échangeons souvent. Soit il faudrait se servir de son carnet d'adresse pour envisager une tournée à l'extérieur du pays, comme font d'ailleurs certains. Tout ça, parce qu'il y a un manque criant d'un réseau national de lieux de diffusion en RD-Congo. Un réseau national de salles de spectacles offre au public, de différents coins du pays, une programmation de plusieurs disciplines dans le domaine du spectacle vivant.

Pour la petite idée, la construction de maisons de la culture dans toutes les communes de Kinshasa, ainsi que dans chaque territoire et ville du pays, figure parmi les sept actions identifiées dans le programme d'action du gouvernement dirigé par la Première ministre Judith Suminwa, dans le cadre du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T). Objectif : améliorer le cadre de vie des populations rurales, dont l'accès à la culture fait partie. Où en sommes-nous à ce jour ?

Parlant de studios d'enregistrement, là aussi le gouvernement rd-congolais a toujours des ambitions plein la tête sans en avoir concrétisé. Pourtant, le cheminement d'une vision est l'action. Dans sa stratégie du programme de développement de la culture et des arts, tel qu'indiqué dans le projet de loi de finances de l'exercice 2022 (Document n°7), le gouvernement rd-congolais avait prévu notamment la construction des studios d'enregistrement et usines de fabrication des biens et matériels artistiques et culturels, ainsi que la construction des centres de réalisation cinématographique. Quatre ans après, cette stratégie n'est restée qu'une intention.

À la lumière du livre Le paysage artistique de la République Démocratique du Congo de Patrick Nzazi, la RDC ne risque-t-elle pas de demeurer un géant culturel sans infrastructures si l'État et le secteur privé ne transforment pas rapidement le potentiel artistique en véritable

industrie économique ?

Bien sûr que oui. On ne peut pas parler de talents sans infrastructures. Il est alors important que l'État rd-congolais s'y penche sérieusement en s'ouvrant entre autres aux partenariats publics-privés pour bien relever ce géant culturel. L'intensification de la culture contribuera sans doute à la création des richesses. Pour y arriver, il n'y a qu'un seul défi à relever : la prise en compte, par le gouvernement rd-congolais, de la culture et des arts dans la politique générale du pays. Sinon, nous ne parlerons de ce secteur qu'en termes de projets, d'intentions, de visions. Ce point est connu de l'État rd-congolais depuis des années sans y engager des actions concrètes à impact visible sur terrain. Peut-être que l'effectivité de la nouvelle loi sur la politique culturelle pourrait changer la donne. Wait and see !

Comment bâtir en RDC un modèle futuriste de partenariat public-privé permettant la construc-

tion de complexes culturels intelligents intégrant salles de spectacles, studios numériques, espaces de formation, incubateurs créatifs et plateformes de diffusion internationale ?

Dans plusieurs pays, certains complexes culturels ne sont pas des propriétés de l'État, d'autres oui. Les opérateurs privés également jouent leur partition afin de faire vivre le secteur. Et pour les grands lieux culturels qui sont des propriétés de l'État-établissements publics-, beaucoup sont confiés aux entreprises privées spécialisées pour la gestion. Ils ne programment pas, ce sont des producteurs professionnels de spectacles qui en donnent du contenu. C'est aussi possible d'imprimer ce modèle en République démocratique du Congo grâce aux partenariats publics-privés. Voilà un modèle qui pourrait encore booster notre secteur culturel et artistique avec toutes les structures évoquées dans votre question. Pour en arriver là, il est alors important de tout

Patrick Nzazi appelle le gouvernement à promouvoir la création artistique

redéfinir à travers, notamment, des textes légaux impliquant plusieurs secteurs spécialisés du gouvernement. Prenons l'exemple du Palais omnisport Paris-Bercy -Accor Arena- qui est une propriété de la mairie de Paris mais exploitée par une société privée dont la mairie parisienne détient la majorité de parts aux côtés d'un groupe américain. Ce mode de gestion n'est pas un cas isolé. C'est ainsi que fonctionnent plusieurs complexes culturels.

Face à l'explosion des industries culturelles et créatives dans le monde, pourquoi les banques, sociétés minières, entreprises de télécommunications et institutions financières congolaises investissent-elles encore très peu dans les infrastructures culturelles stratégiques alors que la culture peut devenir un puissant levier économique ?

Je répondrai en deux volets. Primo, ces banques, ces sociétés minières ou télécoms ne sont pas encore convaincus du modèle économique de ces établissements culturels, constate-t-on pendant les différents échanges. Une attitude tout à fait légitime, car ce sont de sociétés commerciales. Secundo, la République démocratique du Congo est encore en pleine phase de développement de ses industries culturelles et créatives hormis l'existence déjà de différentes disciplines artistiques et de ses acteurs importants. La majorité des associations culturelles ne sont pas encore devenues des vraies ICC en vue de contribuer significativement à l'économie rd-congolaise. Il y a bien évidemment des prérequis qu'il faudrait avoir pour la gestion et le fonctionnement de ces industries dans le chef de leurs animateurs. Des séances de renforcement de capacités s'avèrent alors très importantes. Ensuite, pour que ces ICC atteignent un niveau, l'apport financier de l'État est tout d'abord important afin de les transformer et les structurer. Il reviendra ensuite aux opérateurs

culturels d'aller vers ces entreprises privées et les convaincre en étalant leur business plan comme font les acteurs d'autres secteurs économiques. Dans tout ça, l'État rd-congolais devrait aussi établir des cadres de réflexion avec ces opérateurs économiques notamment sur certains points pouvant être des obstacles de leur côté.

La reconnaissance du patrimoine culturel congolais par UNESCO ne devrait-elle pas pousser les autorités congolaises à créer une politique nationale ambitieuse visant la modernisation des espaces de création et de diffusion artistique dans toutes les provinces ?

Bien évidemment, la modernisation ou la construction de ces espaces est très capital dans la chaîne de production des produits culturels et artistiques. Ce n'est pas cette politique ambitieuse qui manque en RD-Congo. D'ailleurs, en parcourant quelques programmes de différents gouvernements qui se sont succédés au pays, dans le volet culturel et artistique, il y a toujours des points où l'État ambitionne le développement culturel à travers beaucoup de projets. Le seul couac demeure l'absence d'une volonté politique derrière ces visions. L'entrée de la rumba congolaise à l'UNESCO, par exemple, est une fierté pour les RD-congolais. Il y a un autre travail après cette reconnaissance dont la promotion, la vulgarisation non seulement à l'international mais également depuis le pays. Comment y parvenir sans des cadres appropriés ?

À quoi pourrait ressembler, d'ici 2035, une "Cité des Arts et des Industries Créatives" en RDC capable de rivaliser avec les grands hubs culturels africains et internationaux, tout en générant des milliers d'emplois directs et indirects pour la jeunesse ?

Avant de se projeter en 2035

avec de fortes ambitions, il faudrait d'abord établir une politique, un programme bien calibré et défini dans le temps avec des ressources conséquentes. « Une vision sans action n'est qu'une hallucination », disait autrefois Michael Kami. Il est temps de passer aux actes. Une cité des arts et des industries créatives est un carrefour artistique où se mêlent plusieurs activités de création, réflexion, diffusion... dans différentes disciplines. Ce lieu met en valeur l'expression artistique. Derrière, il y a plusieurs compétences autres qu'artistique qui croisent ce chemin. La République démocratique du Congo est un carrefour de talents. Imaginez un hub culturel digne et à la grandeur du pays... ce sera un véritable cadre de diversification économique et l'on parlera autrement de la RD-Congo surtout du point de vue de la qualité de productions artistiques de ses créateurs.

Quels mécanismes fiscaux, juridiques et commerciaux que l'État congolais devrait-il mettre en place pour encourager les investisseurs nationaux et étrangers à financer durablement les infrastructures culturelles dans le cadre d'une économie moderne de la culture ?

Comme je l'ai évoqué plus haut, il y a plusieurs mécanismes notamment fiscaux, juridiques, commerciaux que l'État devrait mettre en place pour encourager, voire, attirer ces investisseurs à financer le secteur de la culture. Des échanges nourris entre les pouvoirs publics et ces opérateurs économiques, en associant les professionnels du secteur culturel, détermineront tous ces éléments. Il y a toujours des avantages de la déduction fiscale culturelle, par exemple dans le sponsoring, le mécénat, etc. Toutes ces personnes morales et physiques qui participent au financement de la culture bénéficient d'un certain nombre d'avantages dans ce sens. En disposant une enveloppe à la culture, chacun aimerait trouver son compte, surtout

pour une entreprise commerciale. Bref, les techniciens de tous ces secteurs doivent se mettre autour d'une table, d'en débattre en vue de définir ou redéfinir cela. C'est à ce moment-là qu'on parlera d'une économie moderne de la culture.

Si la RDC possède l'un des paysages artistiques les plus riches d'Afrique, comme le souligne l'ouvrage « Le paysage artistique de la République Démocratique du Congo : regard, entretiens, perspectives », le temps n'est-il pas venu de considérer la culture non plus comme un simple secteur de divertissement, mais comme une industrie stratégique de souveraineté économique, d'influence diplomatique et de rayonnement international ?

En écoutant les différents propos des autorités rd-congolaises, l'on réalise vite qu'elles ne considèrent plus la culture comme un simple divertissement. Il est plus que temps de quitter l'étape des discours, des intentions... des visions et de passer véritablement à l'action pour une réelle souveraineté économique, une influence diplomatique importante et un rayonnement international accru. Déjà, je salue la participation de la République démocratique du Congo à la Biennale de Venise à travers un pavillon ainsi qu'un stand au Festival de Cannes cette même année. C'est une très bonne démarche. Néanmoins, le soft power culturel dont on parle tout le temps est un processus nécessitant d'abord un investissement de l'État depuis la base avant de l'exporter et démontrer la puissance du pays à l'international.

Propos recueillis par Eventsrdc

**EDITEUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL**
René Kanzuku
+243 821366666

**DIRECTEUR DE
PUBLICATION**
Landry Gombo
**DIRECTEUR DE
RÉDACTION**

Schilo Tshitenga
+243 822950000

**REDACTEUR EN
CHEF**

Justice Kangamina M.

**RÉDACTION CEN-
TRALE**

Auxense Katasa

Blaise Puala

Christelle Luyindula

Landry Gombo

Loudie Mukumbi

Rabby Lokate

René Kanzuku

Rhudy Mialoundama

Sarah Gere

Schilo Tshitenga

Prisca Bamenga

Blaise Bonduku

Myrthe Ekuba

CORRESPONDANTS

Anicet Cito

(Nord-Kivu)

Justice Kangamina

(Tshopo)

Isidoros Karderinis

(Athènes Grèce)

Elysée Mutingwa

(USA-Indianapolis)

Joël Konalowo (Tshopo)

Thierry Bahati Rafiki

(Ituri)

**TECHNIQUES ET
LOGISTIQUES**

Alba Ngalula

**MARKETING/COM-
MERCIAL**

Prisca Bamenga

DESIGN&LAYOUT

E-Wink

+243 903064750

WEBMASTER

Schilo Citeng

Finances/DigitalCom

Schilo Citeng

ADRESSE

Av. Nkuka N°15

Mont-Ngafula

Mondial 2026 : la RDC et le Danemark s'affrontent en amical ce 03 juin

Dans le cadre de leur préparation pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026, les Léopards de la République démocratique du Congo s'apprêtent à jouer deux matchs amicaux de préparation. Ces rencontres amicales s'inscrivent dans une stratégie claire : affûter les automatismes, évaluer le groupe et monter progressivement en puissance face à des adversaires expérimentés. Le premier test aura lieu le 3 juin 2026 à 20h, au stade de Sclessin à Liège, où la RDC croisera le fer avec le Danemark. Face à une sélection européenne réputée pour sa rigueur tactique et son engagement physique, les Léopards auront l'occasion de mesurer leur niveau face à une opposition exigeante.

Ce match constituera un vrai révélateur pour le staff technique congolais, selon plusieurs analystes, soucieux de jauger la capacité de l'équipe à rivaliser avec des nations du haut niveau mondial. Le 9 juin 2026 à 16h, les Fauves congolais affronteront Chili à Marbella, en Espagne. Cette confrontation face à une équipe sud-américaine connue pour son intensité, sa discipline et sa culture tactique offrira un autre registre de difficultés. Deux styles différents, deux continents, mais un même objectif : préparer au mieux les échéances mondiales.



Le rassemblement des Léopards délocalisé en Belgique en raison d'Ebola

Le rassemblement des Léopards football de la République démocratique du Congo, initialement prévu à Kinshasa, a été délocalisé, pour ce 25 mai 2026, en Belgique, en raison de la situation sanitaire, a annoncé vendredi le ministre des Sports et loisirs, lors du 90ème Conseil des ministres, lu samedi à la Radio télévision nationale congolaise. «Initialement prévu pour le 25 mai

2026, à Kinshasa, le rassemblement des Léopards football seniors messieurs de la RDC est délocalisé, en Belgique. Ainsi la cérémonie de décoration des joueurs est reportée à une date ultérieure », a déclaré, Augustin Kibasa, ministre de l'Économie numérique de la RDC. «Cependant, pour la remise du drapeau national, le ministre des Sports et loisirs, a sollicité au Chef de l'État, son autori-

sation, pour recevoir de ses mains cet étendard national, qu'il remettra officiellement à nos Léopards en son nom », a-t-il précisé.

Par ailleurs, au cours de cette rencontre, le ministre de l'Économie numérique a fait savoir, que son collègue des Sports et loisirs, a informé à l'assemblée de la bonne évolution de la préparation

des fauves congolais, en prévision de la phase finale de la Coupe du monde FIFA 2026, prévue du 11 juin au 19 juillet 2026, aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

AL
Facebook Light
AWARD 2026

MAI
2026

Envoyez votre photo au format document + nom de la ville + nom tel qu'inscrit sur votre compte Facebook via WhatsApp au numéro +243 821 365 666.

est avant tout une campagne de sensibilisation contre la dépigmentation ('shoko), préjudiciable à notre peau noire, avec pour mission de préserver la santé dermatologique de nos sœurs.